

BUREAUX : RUE NAIN, 4

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne. RÉCLAMES : 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 22, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35. s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 21, 8 23, 9 24, 11 03. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02. s.

BOURSE DE PARIS	
DU 20 DÉCEMBRE	
3 0/0	58 25
4 1/2	83 75
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 30
Emprunt 1871	93 25
DU 22 DÉCEMBRE	
3 0/0	58 20
4 1/2	83 90
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 22 1/2
Emprunt 1871	93 20

ROUBAIX, 22 DÉCEMBRE 1873

BULLETIN DU JOUR

Le gouvernement communiquera, demain ou mercredi prochain, à la commission des Trente, le projet de loi électorale élaboré par le Conseil d'Etat. Il est utile de rappeler que les projets élaborés par le Conseil d'Etat ou par les divers départements ministériels n'engagent en quoique ce soit la commission; ils servent de base à la discussion; voilà tout, mais rendent, à ce titre, d'incontestables services.

Aujourd'hui vont commencer à Perpignan les débats d'un procès dont la place est marquée d'avance dans les annales judiciaires et dans l'histoire des crimes commis par les hommes du 4 septembre.

Pendant une nuit d'octobre — celle du 8 au 9, croyons-nous — une ou deux compagnies de la garde nationale de Perpignan, ayant leurs officiers en tête, se rendaient de cette ville à Pia, grand bourg distant de quelques kilomètres.

A l'entrée du bourg, la bande armée de Perpignan commença une fusillade qui éveilla en sursaut la population paisiblement endormie. Les balles frappaient partout, aux portes, aux murailles, aux volets des fenêtres.

Des hommes sortirent à demi éveillés; l'un d'eux, le garde champêtre, fut tué, d'autres furent blessés.

La horde nationale — toujours conduite par ses chefs, pénétra de force dans les maisons appartenant à des gens paisibles, pour en arracher les chefs de famille, malgré les cris, les pleurs des femmes et des enfants.

Entraînés dans la rue, à peine couverts et sans chaussures, ces malheureux furent garottés deux à deux et conduits à Perpignan entre les rangs des bandits.

Dans ce triste cortège de prisonniers, figurait un jeune prêtre, vicaire de la paroisse, qui moins heureux que son digne curé, avait été découvert dans un réduit où il s'était caché.

Ce pauvre ecclésiastique avait les mains attachées derrière le dos et une corde au cou. Il était nu-pieds, et pendant toute la route, ses bourreaux lui crachaient au visage.

Arrivés à Perpignan, les nobles vainqueurs de Pia firent une entrée triomphale et jetèrent leurs captifs en prison.

Dès le lendemain, le parquet commença l'interrogatoire de ces malheu-

reux qui furent tous renvoyés chez eux. Un seul semblait s'être attaché au magistrat instructeur qui eut toutes les peines du monde à s'en débarrasser. C'était le jeune vicaire. Il ne voulait pas partir sans avoir la promesse formelle du procureur de la République, qu'il ne serait rien fait à ses persécuteurs.

C'est ce crime de Pia qui, après trois ans de silence, est évoqué par les victimes, demandant justice contre les violations de leurs domiciles, leurs assassinats, et contre le préfet d'alors, M. Jousserandot, sous les yeux et avec l'autorisation duquel toutes ces ignominies ont eu lieu.

Ajoutons que les bandits de Perpignan s'étaient fait la main, quelques jours avant cette expédition, en allant, entre 9 et 10 heures du soir, envahir le couvent des capucins, arracher les religieux de leur cellule pour les promener dans les rues, au milieu d'une foule immense, les forçant à donner le bras à des filles publiques, à boire, et à crier vive la République!

Parmi ces religieux se trouvaient deux espagnols plus que septuagénaires, dont les larmes tombaient sur leurs longues barbes blanches.

En ce temps-là — premier attentat — M. Pierre Lefranc était préfet des Pyrénées Orientales et M. Lazare Escargnel, maire de Perpignan.

Tous deux sont aujourd'hui députés. On craint un soulèvement des nègres et un véritable massacre de blancs à la Martinique. Une proclamation du contre-amiral Cloué, gouverneur de l'île, dit formellement qu'une bande de sauvages veut entraîner les populations à l'incendie, au pillage et au meurtre.

Tous les libelles communards contre la famille, la propriété et la religion, que nous connaissons en France, sont répandus à profusion dans la colonie.

Des renforts de troupes ont été demandés, et le gouverneur a fait appel à tous les hommes d'ordre pour prendre les armes.

Par décret en date du 21 décembre, rendu sur la proposition du vice-président du conseil, ministre de l'intérieur :

M. le marquis de Chambon, préfet de Seine-et-Oise, a été nommé préfet du département de Meurthe-et-Moselle, en remplacement de M. Doniol, appelé à d'autres fonctions.

M. Degron, ancien secrétaire-général, a été nommé préfet du département de la Haute-Marne, en remplacement de M. Paul d'Hormoys, appelé à d'autres fonctions.

Par décrets en date des 19 et 21 décembre 1873, rendus sur la proposition du vice-président du conseil, ministre de l'intérieur :

M. Floret, sous-préfet d'Aix, a été nommé sous-préfet de Bastia, en remplacement de M. de Velancourt, appelé à d'autres fonctions.

M. Raymond de Cahuzac, ancien secrétaire-général, a été nommé sous-préfet d'Aix, en remplacement de M. Floret.

M. Remacle, ancien maire, est nommé sous-préfet de Saïates, en remplacement de M. Fontaine, appelé à d'autres fonctions.

M. Ayraud, vice-président du conseil de préfecture de la Gironde, est nommé secrétaire-général de la préfecture de ce département, en remplacement de M. Sauvage, nommé préfet.

M. le baron de Marbotin Sauviac, ancien secrétaire général, est nommé conseiller de préfecture de la Gironde, en remplacement de M. Ayraud.

M. de Bar, sous-préfet d'Arcis-sur-Aube, est nommé secrétaire général de la préfecture du Calvados, en remplacement de M. Porteu.

M. Lugagne, docteur en droit, est nommé sous-préfet d'Arcis-sur-Aube, en remplacement de M. de Bar.

(Voir à la partie locale).

Par décret du Président de la République, en date du 21 décembre 1873, rendu sur la proposition du vice-président du conseil, ministre de l'intérieur, M. le baron de Marbotin Sauviac, conseiller de préfecture de la Gironde, a été nommé vice-président du conseil de préfecture de ce département.

On lit dans l'Assemblée nationale :

Parmi les amendements au budget distribués hier, nous en remarquons un qui porte la signature de MM. des Rotours et Legrand, et qui, sans aggraver les charges de l'Etat, est de nature à remédier à une situation dommageable aux petits employés à l'époque si critique pour eux de leur admission à la retraite.

Voici le texte de l'amendement :

« A partir du jour de son admission à la retraite et en attendant la liquidation définitive de sa pension, tout fonctionnaire aura le droit de toucher par trimestre, et à titre d'avances, les quatre cinquièmes de sa pension présumée.

« Ce paiement aura lieu sur la présentation d'un titre constatant que la liquidation de la retraite est en cours d'instruction.

« Les sommes ainsi avancées figureront dans les écritures des comptables sous la dénomination : « Avances à régulariser. » La régularisation s'effectuera lorsque le brevet définitif de pension aura été délivré, au moment du paiement des arrérages. »

« La mesure proposée est excellente et absolument praticable : elle émane d'esprits généreux et droits.

« Quelques explications sont nécessaires pour en faire comprendre toute l'importance et l'opportunité.

« On sait que le fonctionnaire mis à la retraite est privé de tout traitement pendant le temps que dure la liquidation de sa pension : or, cette liquidation se fait parfois attendre près d'une année.

« On comprend dès lors la gêne extrême qu'un modeste employé, qui a vécu au jour le jour, éprouve pendant cette période. Il doit recourir à l'emprunt, aux lourds sacrifices, et Dieu sait dans quelles conditions !

Jusqu'ici, la pension de retraite n'était payée qu'après la délivrance du brevet de pension.

Les auteurs de l'amendement demandent, conséquemment, que, dans l'intervalle qui s'écoule entre la mise à la retraite et la délivrance du brevet, des allocations égales aux quatre cinquièmes de la pension présumée soient accordées au fonctionnaire public.

De cette façon il aura des moyens d'existence assurés jusqu'à l'époque où sa pension sera définitivement liquidée.

Les finances de l'Etat ne seront pas grevées par cette mesure, car nul n'ignore que les pensions de retraite rétroagissent au moment où le fonctionnaire a été rayé du cadre d'activité.

Il s'agit simplement de faire disparaître un retard considérable dans le paiement des arrérages des pensions, retard qui, sans profiter au Trésor public, constitue une charge réelle de souffrances pour les fonctionnaires.

L'amendement de MM. des Rotours et Legrand constitue, nous le répétons, un progrès sérieux dans le mécanisme administratif, en même temps qu'un acte de justice envers les anciens serviteurs de l'Etat.

Nous l'approuvons sans réserve, et nous espérons que l'Assemblée nationale profitera de l'occasion qui lui est offerte pour réaliser une amélioration depuis longtemps réclamée. — A. D.

Un excellent journal financier-politique, le *Rentier*, après avoir parlé dans un article *ex-professo* intitulé *Un Budget au pas de course*, du découragement qui s'empare du cœur en présence de l'inattention avec laquelle sont accueillies, la plupart du temps, les choses sages, utiles et salutaires émises à la tribune par des hommes considérables sacrifiés inévitablement à toutes les préoccupations à sensation; le *Rentier*, disons-nous, conclue en ces termes :

« Les discours sont faciles, les mots viennent d'eux-mêmes sonores et nombreux, l'inspiration est rapide et complaisante, quand il s'agit de ces questions que chacun peut prétendre connaître sans avoir rien appris, sur lesquelles il n'est personne qui ne se croie apte sinon à bien dire, au moins à bien penser. Une certaine abondance de paroles, une certaine façon de « circuler », comme dit Quintilien, mise au service d'une intelligence ordinaire, peut suppléer à toute étude et à toute science. Cela suffit pour agiter les masses, troubler les esprits bouleverger la nation. C'est cela qui procure les succès de la tribune et les bruyantes ovations des réunions populaires.

« Mais autre chose est de parler, même médiocrement, de finance, de commerce, d'industrie. Là, il faut savoir, c'est-à-dire avoir appris, avoir recueilli dans un labeur assidu tous les enseignements de la théorie, toutes les leçons de l'expérience. Et, à ces sujets l'éloquence ne trouve point son compte; les mots de « contributions », « impôts », « drawbacks », « laine », « coton », « tonnage », ne sont guère favorables aux grands mouvements oratoires. Il n'y a pas là de quoi faire la gloire d'un tribun, mais de quoi constituer, sans bruit, sans phrases, la richesse d'une nation.

« Et, il faut le dire, quand dans nos assemblées parlementaires, on voit un de ces hommes qui ont tant appris et tant travaillé,

se lever pour enseigner, à ceux qui ne savent pas, des choses utiles, sages, salutaires; quand on les entend parler au milieu du bruit, des conversations particulières, de l'insouciance de tous, on se sent profondément découragé.

Toute une vie de science, de travail, ne pèse rien auprès de l'improvisation creuse et banale d'un orateur de clubs.

« Qui c'est là une chose qui décourage, qui éloigne de ces lentes et profondes études. Et l'on se prend à trouver inutiles et ingrates toutes ces connaissances qu'on acquiert si péniblement; on se trouve quelque naïveté à consacrer ses veilles à la science des finances, à l'économie politique, à l'agriculture, à tout ce qui fait vivre et prospérer un peuple, dont la reconnaissance appartient d'avance aux discoureurs qui le ruinent.

« C'est contre ce découragement qu'il faut lutter et réagir. Il faut à tout prix qu'on s'occupe de la France, de ses intérêts; qu'on rejette au dernier plan la politique, et surtout s'il se peut, ce qui en vivent et en tirent renommée et profit.

« Ceux que nous voulons voir aux affaires, ce sont les hommes d'affaires. Grâce à Dieu, il en est plusieurs et des plus éminents dans les Conseils du Gouvernement et dans l'Assemblée. MM. Magne, Dessaignes, de Lavey, de Fourtou, sont des hommes pratiques, dont les services nous doivent être précieux en ce moment. Les ministères qu'ils dirigent sont ceux qu'il faut favoriser avant tout; quant à la tâche la plus lourde elle nous semble incomber à celui qui est chargé de veiller sur nos plus grands et nos plus immés intérêts; et s'il est quelque chose qui puisse nous consoler de voir voter nos budgets au pas de course c'est de savoir avec quelle prudente lenteur, avec quelle sage patience, M. Magne les élabora, les étudia, les arrêta et les régla.

Voici la réponse faite par le duc d'Aumale à un toast que lui a porté le président de la Société d'Emulation du Doubs, dans un banquet offert par cette Société :

Messieurs,

Je remercie votre président, je vous remercie de votre bon accueil, je vous remercie de m'avoir convié à cette réunion avec un si cordial empressement. Je vous salue d'autant plus de près, que j'ai le regret de m'être trouvé en désaccord avec vous, — désaccord amical, heureusement et toujours court, — sorti d'une discussion historique qui, malgré votre unanimité à reconnaître dans le massif d'Alaise l'emplacement d'Alésia, ne vous a peut-être pas toujours trouvés tous en parfaite concordance sur les détails, et qui ailleurs a provoqué des jugements si divers, que l'on peut, à ce propos, répéter le dicton « *Quot capita, tot sensus*. »

« Quoi qu'il en soit, vous ne m'avez pas gardé rancune et vous avez bien fait; car jamais je n'ai songé à détacher un fleuron de la couronne guerrière de cette vaillante province dont plus que jamais aujourd'hui je dois savoir apprécier le mâle et patriotique courage.

« La rivalité des Eduens et des Sequans n'a plus de raison d'être; elle est oubliée comme cette sanglante guerre des deux Bourgognes, dont nous reparlerons quelque jour si vous le trouvez bon, et qui a été terminée il y a 200 ans pour ne plus recommencer; rien, s'il plaît à Dieu, rien ne pourra rompre le lien indissoluble qui unit les Comtois à la France, à cette France dont

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 24 DÉCEMBRE 1873

— 23 —

Mariage du Trésorier

par M^{lle} Claire de Chandeneux.

XV

A la fin de cette chère et douloureuse semaine, rassuré sur l'enfant de son adoption, enivré d'espoir, sûr que la tombe aimée qu'il laissait derrière lui ne serait pas abandonnée, il partait avec sa compagne pour cette déplorable guerre si témérairement entreprise, si fatalement conduite, si désastreusement terminée.

La campagne de France!... Il est trop tôt pour en écrire l'histoire lugubre; trop de passions nous agitent encore, nous pleurons trop de morts, nous haïssons trop de vivants. Plus tard, plus tard. Un temps viendra où l'on fera la part de chacun, chefs et soldats, la part de l'incapacité et celle de l'indiscipline, la part des défaillances morales et celle des difficultés matérielles; la part du nombre et la part de l'aveuglement.

M. de Maucler, dès la première et sanglante étape de cette route funeste, fut fait prisonnier. C'était le soir de Reischaffen; il s'était battu vaillamment!

Valérie, qui devinait le désespoir morne de cette captivité, n'osait s'avouer qu'elle en éprouvait, dans la profondeur de ses angoisses féminines, une sorte de soulagement.

Hélas! Cette trêve et ses inquiétudes ne fut pas de longue durée. Georges travaillait à recouvrer sa liberté; Georges parvint à tromper ses gardiens. Un jour il écrivit à M. Gilmérin, réfugié en Suisse :

« Je suis libre. Je cours offrir mon épée au général Bourkaki. »

Huit jours après, Valérie recevait ces quelques mots :

« Je fais partie du vingtième corps; nous marchons au secours de Belfort. »

Puis, ce fut tout.

M. et M^{lle} Gilmérin avaient quitté Vincennes un peu avant l'investissement de Paris par l'armée prussienne.

On redoutait une première attaque de ce côté; et d'ailleurs, la banlieue tout entière se repliant sur Paris, le séjour des environs désertés devenait aussi difficile que dangereux.

mes en larmes, paysans sombres, enfants riant de tout, huchés sur le haut des équipages branlants.

En passant devant le fort de Vincennes, dont les embrasures béantes laissaient passer la bouche ronde et luisante des canons, les jeunes hommes prenaient un air crâne et les mères détournaient la tête en frissonnant.

« Quelques propriétaires du pays, prenant peur outre mesure, abandonnèrent leurs maisons pleines et s'enfuirent. Ceux-là ne retrouvèrent par la suite que les quatre murs soigneusement vidés.

« De ce nombre furent les dames Boinvilliers.

« D'autres mirent leurs mobiliers en sûreté dans Paris et gagnèrent l'étranger. Ce furent, sinon les plus patriotes, du moins les plus sages, et en tout cas les plus heureux.

« Valérie ne voulait pas fuir un danger possible pendant que Georges affrontait un danger certain. Son père, qui n'avait pas les mêmes raisons de sentiment et que son âge relevait de toute obligation militaire, l'emmena quoi qu'elle en eût, en Suisse, où il s'installa, avec le petit Georges et Mme Dubois, au bord du lac de Neuchâtel.

« Sosthène, engagé avec Edmond Gaussens dans les Francs-Tireurs de la Presse, devait se battre, sous Paris, avec une intrépidité qui ne rappelait en rien l'artiste fantaisiste que nous avons connu. Il fut décoré.

Edmond Gaussens fut moriellement frappé à ses côtés dans une affaire d'avant-poste. Un peu avant d'expirer, il murmura en regardant son ami :

— Etait-ce Valérie? Etait-ce Judith?

— Mais quoi donc, mon cher? interrogea Sosthène.

— Va, je crois bien que je les aimais toutes les deux.

« Et il mourut, le front appuyé sur le bras d'un aumônier militaire.

« L'ambulance de l'Opéra-Comique n'eut jamais d'infirmerie plus active, plus intelligente, plus dévouée que Mlle Judith de Clarande, la cantatrice dont le front assombri portait le mystérieux stigmate de la désespérance, de l'écoeurement ou du remords.

XVII.

Nous allions de défaites en défaites. Après l'armée de Sedan, l'armée de Metz, puis l'armée de la Loire, puis l'armée du Nord, puis l'armée de Paris.

« L'armée de l'Est se battait encore que l'armistice était déjà signé avec l'encre particulière faite du venin de M. de Bismark et des larmes de Jules Favre.

« Une petite fraction de cette valeureuse et malheureuse armée de l'Est, après avoir suivi Bourbaki dans toutes ses rencontres avec l'ennemi, occupait, le 29 janvier, le village de Chaffois (Doubs), près de la frontière de Suisse.

sans savoir qu'il n'était soutenu d'aucun côté et que, non loin de là, la retraite commençait déjà, avait divisé le bataillon de marche, dont la direction venait de lui incomber par suite de la mort du commandant, en deux petites troupes dont l'une, apostée dans une maison crénelée, balayait la route, et dont l'autre, placée en réserve, attendait le moment d'entrer en ligne.

« Il était sept heures du soir, la nuit s'étendant sur la campagne couverte de neige dont l'éclatante réverbération scintillait aux furtives lueurs des coups de feu.

« Le tir de la maison crénelée se ralentissait depuis quelques minutes et celui des Prussiens, embusqués à bonne portée, redoublait d'intensité.

« Le capitaine jugea que l'instant était venu d'amener la 2^e compagnie au secours de la 1^{re}. Il ne se fiait à personne du soin de placer ses hommes, sachant bien que du plus ou du moins de précaution d'un chef peut résulter la mort de centaines de braves.

« A cheval, non pas insouciant du péril, mais décidé à le braver chaque fois que son devoir l'ordonnait, il traversa l'espace découvert, criblé de projectiles dont le dangereux passage ne pouvait être évité.

« Il rassembla sa compagnie, lui dit en quelques mots encourageants la meilleure manière de se tirer d'une position difficile et la dirigea au pas gymnastique, vers la maison crénelée.